

Cycle de qualification : Transitions et Contrat de ville

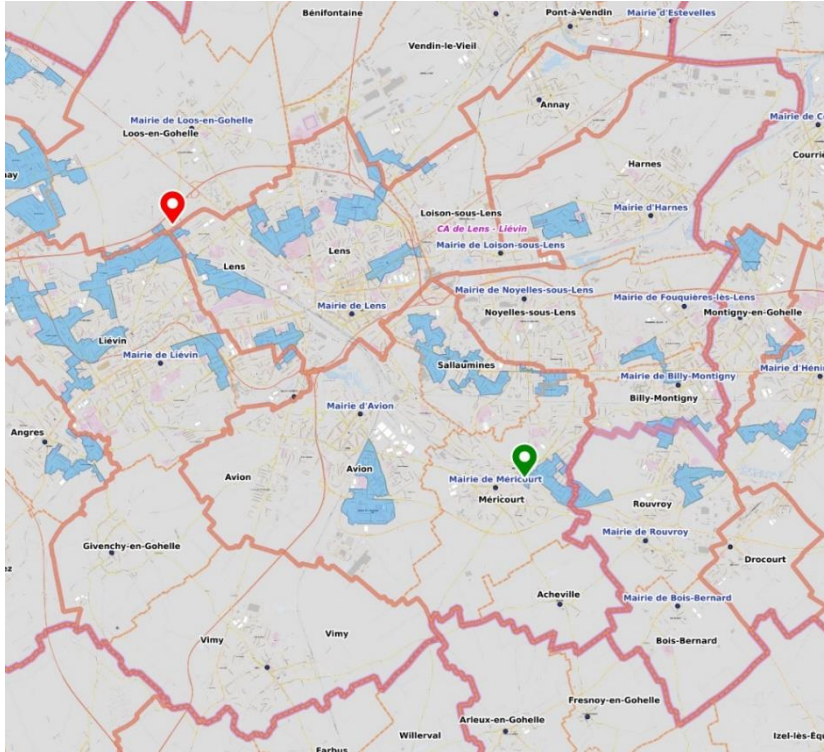
6 & 7 décembre 2023

Exemple d'opération exemplaire rev3 sur le Pôle Métropolitain de l'Artois

Le centre social et d'éducation populaire de Méricourt



Un bâtiment à énergie positive exemplaire au sein d'un quartier prioritaire et éco-quartier accueillant un centre social et culturel, un restaurant municipal et la cantine centrale.



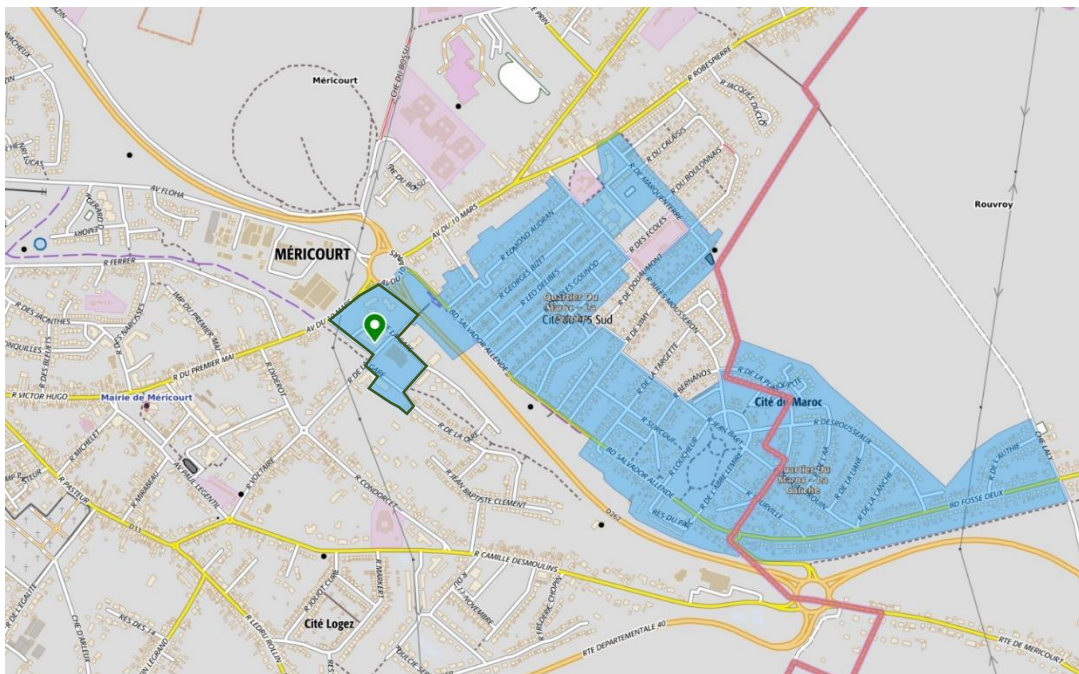
Un bâtiment à énergie positive exemplaire au sein d'un quartier prioritaire

La ville de Méricourt a engagé la réalisation d'un restaurant municipal, d'une cuisine centrale et d'un centre social sur le quartier de l'ancienne friche minière du carreau de fosse 4/5 en géographie prioritaire politique de la ville.

L'équipement occupe une position centrale au sein de la commune entre Méricourt Village et Méricourt cités minières « Quartier du Maroc – La Canche ».

Le quartier est labellisé Eco-quartier au niveau national. Il a également été reconnu exemplaire et financé par les fonds européens sur la période 2007-2013, et lauréat de l'appel à projets Quartier démonstrateur bas carbone 2015.

Le bâtiment regroupe trois programmes sur 2 650 m², répartis autour d'une cour centrale : un restaurant municipal, destiné aux enfants de toutes les écoles primaires de la commune, une cuisine centrale et le centre social et d'éducation populaire, afin de valoriser les synergies entre un équipement dédié à l'alimentation du public (enfants des écoles, mais aussi personnes âgées) et l'action sociale de prévention et d'inclusion des populations éloignées des bonnes pratiques alimentaires.



Un bâtiment à énergie positive exemplaire au sein d'un quartier prioritaire

Dès sa conception, les habitants ont été largement à la définition du programme du bâtiment, puis lors du chantier, les usagers et citoyens ont été sensibilisés à la démarche de qualité environnementale et aux performances énergétiques.

La participation et l'association des citoyens s'inscrit dans la démarche rev3.

L'équipement a largement recours aux **EnR avec une production d'électricité solaire assurée par 258,72 m² de panneaux électriques et 35,55 m² de panneaux thermiques.**

Sur le plan de **l'efficacité énergétique**, le bâtiment a une **conception bioclimatique** (orientation, compacité, protections solaires, inertie, etc). En été, les systèmes de brises soleil permettent de bloquer le rayonnement solaire (pas de surchauffe) tout en laissant passer la lumière du jour (pas de besoin d'éclairage artificiel). La production de chaleur étant assurée par une cogénération performante alliant les panneaux solaires thermiques et du gaz et une ventilation double flux.

L'utilisation de matériaux bio-sourcés issus de filières éco-responsables contribue également largement à la réduction des émissions de GES. Le bâtiment est ainsi équipé d'une ossature bois et d'une isolation en ouate de cellulose insufflée.

Le bâtiment recours donc à la fois au développement du mix énergétique avec une production d'EnR, à la décarbonation et au bâtiment durable et à son efficacité énergétique, en ce sens il constitue un projet démonstrateur de la démarche rev3 en Hauts-de-France.

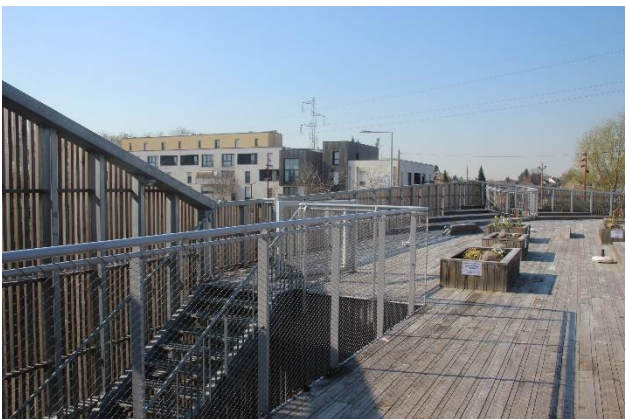
Le développement d'une synergie entre le centre social et le restaurant pour mener des actions éducatives en matière alimentaire avec des publics plus larges (adultes, personnes en difficultés) et **le lien entre les générations permis par la nature de l'équipement peuvent être qualifiées de démonstratrices.**

L'équipement contribue également largement au développement des filières agricoles courtes sur le territoire.



Un bâtiment à énergie positive exemplaire au sein d'un quartier prioritaire

L'ensemble de l'équipement participe au nouveau modèle de développement durable et solidaire innovant prôné par rev3, au service de la transition écologique et énergétique à partir d'un bâtiment public « laboratoire ».



Un bâtiment à énergie positive exemplaire au sein d'un quartier prioritaire

L'équipement, inauguré en 2019, d'un montant de près de 7 millions d'euros a été notamment **financé par la Région avec du FEDER 2014-2020 à hauteur de 601 180 €.**

La subvention a été attribuée au titre du programme Nord-Pas-de-Calais au titre de l'axe 3 « Soutenir la transition énergétique » et de la PI 4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement.

Le projet avait été sélectionné suite à l'AAP « Construction à énergie positive » de 2016.

